



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL 2023

Séance du 30 novembre 2023

L'an deux mille vingt-trois à 20 heures et 30 minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Daniel BELLEGARD, MAIRE

Présents :

Daniel BELLEGARDE, Pascale VERHNES, Yves CAIRON, Gilbert CHAZAL, Marc MUSCAT, Dominique MAIRE, Sandrine GAS, Valérie RUBEAUX, Daniel LECUYER, Brigitte NEF, Marie VITALI, Annie GAT,

Pouvoirs :

Natacha BENALI à Brigitte NEF, Patrice RUBEAUX à Gilbert CHAZAL, Jean Marie POUWELS à Yves CAIRON, Patrick POUDEVIGNE à Daniel BELLEGARDE, Dominique ANCEY à Pascale VERHNES, Sandrine GAS à Lydia ZIADE

Absent(e)s excusés : Lydie AMEVET,

Date de convocation : 24 Novembre 2023

MEMBRES EN EXERCICE : 19

MEMBRES PRESENTS : 12

POUVOIR : 6

Secrétaire de séance : Gilbert CHAZAL

DEL 51-2023 : BUDGET 2023 : DECISION MODIFICATIVE N°1

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 57,
Vu le budget de la ville,

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'autoriser la décision modificative suivante au budget de l'exercice 2023.

L'augmentation de crédits au chapitre 011 s'explique notamment par la nécessité d'assurer l'entretien des bâtiments vieillissant et de renouveler le petit équipement pour permettre aux services techniques de réaliser tous ces travaux.

Le chapitre 012 dégage un crédit de 20 000 euros.

	<u>Augmentation de crédits</u>	<u>Diminution de crédits</u>
<u>Chapitre 012</u>		- <u>20 000</u>
<u>Chapitre 011</u>	<u>+20 000</u>	



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU VAUCLUSE
COMMUNE DE JONQUERETTES

DEL 51-2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 2023

Envoyé en préfecture le 07/12/2023

Reçu en préfecture le 07/12/2023

Publié le



ID : 084-218400554-20231130-51112023-DE

	Augmentation de crédit	Diminution de crédits
CHAPITRE 011	20 000.00	
6042 : Achats prest.de serv.(autres que terrains à amé.)	540.00	
60613 : Chauffage urbain	-5 000.00	
60632 : Fournitures de petit équipement	1 699.49	
61351 : Matériel roulant	1 500.00	
61358 : Autres	7 200.00	
615231 : Voiries	-4 000.00	
6156 : Maintenance	2 000.00	
6168 : Autres	640.51	
6184 : Versements à des organismes de formation	-1 300.00	
62268 : Autres honoraires, conseils...	20 320.00	
6248 : Divers	200.00	
6251 : Voyages, déplacements et missions	100.00	
6262 : Frais de télécommunications	-5 400.00	
6283 : Frais de nettoyage des locaux	1 500.00	
CHAPITRE 012		-20 000.00
6336 : Cotisations au centre national et CNFPT		320.00
64111 : Rémunération principale		-10 000.00
64112 : Supp. fam. de traite. & indemnité de résidence		-5 000.00
64113 : NBI		5 000.00
64118 : Autres indemnités		-8 400.00
64131 : Rémunérations		-9 320.00
64132 : Suppl. familial de traitement et indemn. de résid.		1 600.00
64138 : Primes et autres indemnités		2 000.00
64168 : Autres emplois aidés		1 500.00
6451 : Cotisations à l'URSSAF		3 000.00
6454 : Cotisations aux ASSEDIC		300.00
6455 : Cotisations pour assurance du personnel		-2 000.00
6478 : Autres charges sociales diverses		1 000.00
Total	20 000.00	-20 000.00

➤ **DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire de réaliser toutes les écritures nécessaires dans ces chapitres

Pour 18	Contre /	Abstention /
---------	----------	--------------

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessous.

Secrétaire de séance
Gilbert CHAZAL

Le Maire

Certifie le caractère exécutoire de cet acte compte tenu de la transmission en Préfecture et sa publication
Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication.

Le Maire,
Daniel BELLEGARDE

DEL 2023